



2425CEPV-17-F

Présences :

Absence :

Proposition 1

QUE les assemblées générales E4 et S9, conjointes ou non, se tiennent d'ici le 30 avril 2025 afin que les membres concernés nous donnent le mandat de déclencher une grève générale illimitée au moment jugé approprié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sarah Adams
Secrétaire-trésorière